

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 1 rue de la Garenne - 44120 VERTOU
 Tél. : 02 51 71 05 05
 solidarites@mairie-vertou.fr

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES ÂGÉES

1^{er} JANVIER 2023

TÉLÉASSISTANCE

FORMULES	TARIFS forfaitaires mensuels pour 1 ou 2 abonnés	
	TARIF PLEIN	TARIF REDUIT Avoir 60 ans ou plus et un Revenu fiscal de référence annuel inférieur ou égal à : - 11 441 € pour une personne seule - 17 762 € pour un couple
Formule classique	15,11 €	10,07 €
Transmetteur GSM ou IP	+ 6,35 €	+ 2,51 € (seulement pour le GSM)
Formule classique + Dispositif d'assistance mobile géolocalisé	+ 7,56 €	+ 4,53 €

PORTAGE DES REPAS

Le service de portage des repas est accessible à toute personne dont les ressources mensuelles ne dépassent pas le plafond suivant, selon l'avis d'imposition en cours (dérogation aux plafonds d'accès pour les résidents du domicile-service):

- ❖ 1 600 € par mois pour une personne seule
- ❖ 1 900 € par mois pour un couple

	TARIF par repas	RESSOURCES MENSUELLES	
		PERSONNE SEULE	COUPLE
PLEIN TARIF	8,80 €	comprises entre 1300 € et 1 600 €	comprises entre 1 600 € et 1 900 €
RÉDUCTION CCAS 25 %	6,60 €	comprises entre 1100 € et 1 300 €	comprises entre 1 500 € et 1 600 €
RÉDUCTION CCAS 50 %	4,40 €	inférieures à 1100 €	inférieures à 1 500 €

Livraison 3 fois par semaine

lundi : livraison des repas du mardi et mercredi
 mercredi : livraison des repas du jeudi et vendredi
 vendredi : livraison des repas du samedi, dimanche et lundi